



Protocole d'accord signé en exécution de l'article 23 de la convention du 13 décembre 2017, conclue entre la Caisse nationale de santé et le Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains, conclue en exécution de l'article 61 et suivants du Code de la sécurité sociale, portant sur l'adaptation des tarifs applicables aux prestations et fournitures prévues à la nomenclature des actes délivrés par le Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains pour les exercices 2022 et 2023.

Les parties soussignées, à savoir

le Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains, représenté par le président de son conseil d'administration, Monsieur Paul HAMMELMANN,
d'une part

et la Caisse nationale de santé, représentée par son président, Monsieur Christian OBERLÉ,
d'autre part,

ont convenu ce qui suit :

Art. 1^{er}.

Les tarifs applicables aux prestations et fournitures prévues à la nomenclature des actes délivrés par le Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains sont fixés pour les exercices 2022 et 2023 d'après le tableau figurant à l'annexe du présent protocole d'accord.

Art. 2.

Le présent protocole d'accord ainsi que l'annexe prévue à l'article 1^{er} font partie intégrante de la convention signée entre parties en date du 13 décembre 2017.

Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2021, en deux exemplaires.

Pour le Centre thermal et de santé de
Mondorf,

le président,

Paul HAMMELMANN

Pour la Caisse nationale de santé,

le président,

Christian OBERLÉ

Annexe au protocole d'accord signé entre la Caisse nationale de santé et le Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains portant adaptation des tarifs pour les exercices 2022 et 2023

Tarifs applicables pour l'année 2022 et l'année 2023 :

Prestation	Code	Tarif 2022	Tarif 2023
Cure thermique des voies respiratoires inférieures	T110	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T111	89,0	87,1
Cure thermique des voies respiratoires avec rééducation	T120	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T121	89,0	87,1
Cure thermique de la sphère ORL	T130	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T131	89,0	87,1
Cure thermique foie et voies digestives	T140	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T141	89,0	87,1
Cure thermique rhumatisme avec rééducation	T170	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T171	89,0	87,1
Cure thermique pour stase lympho-veineuse	T180	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T181	89,0	87,1
Cure pour obésité pathologique	T190	1.601,2	1.567,2
Forfait journalier en cas d'interruption	T191	89,0	87,1
Cure ambulatoire obésité	T192	1.601,2	1.567,2
Forfait par module obésité en cas d'interruption	T193	100,1	98,0
Forfait cure ambulatoire renforcement	T194	160,1	156,7
Forfait cure ambulatoire renforcement - bariatrique	T195	160,1	156,7
Cure ambulatoire David Health dos	T200	1.406,6	1.382,0
Forfait journalier en cas d'interruption	T201	58,6	57,6
Séance d'entretien	T202	39,1	38,4
Cure ambulatoire David Health nuque	T203	1.406,6	1.382,0
Forfait journalier en cas d'interruption	T204	58,6	57,6
Séance d'entretien	T205	39,1	38,4
Cure ambulatoire David Health épaule	T206	1.406,6	1.382,0
Forfait journalier en cas d'interruption	T207	58,6	57,6
Séance d'entretien	T208	39,1	38,4
Bain thermal	T250	10,9	10,9
Bain thermal aux bourgeons de pin	T251	10,9	10,9
Bain oxy-gazeux	T252	10,9	10,9

Bain carbo-gazeux	T253	10,9	10,9
Mobilisation en piscine thermique	T254	10,9	10,9
Douche au jet	T255	6,4	6,4
Compresses thermiques	T256	16,1	16,1
Bain de siège	T257	10,9	10,9
Fango naturel loco-régional	T260	14,6	14,6
Fango naturel global	T261	42,2	42,2
Inhalation individuelle avec vibreur	T271	2,8	2,8
Inhalation en chambre humide	T272	2,8	2,8
Pipette nasale	T273	5,3	5,3
Douche bucco-nasale	T274	8,1	8,1
Douche laryngée	T275	8,1	8,1

